

# Note synthétique budget communal\_Budget Primitif 2024

## En bref :

- **Les taux des impôts** restent inchangés ;
- **Les dotations de l'Etat** (Dotation globale de fonctionnement et Dotation de solidarité rurale) sont en baisse (ceci depuis une douzaine d'années) ;
- **Les dépenses de fonctionnement** restent maîtrisées, avec néanmoins un impact important de l'augmentation des coûts divers ces derniers mois (énergie, assurance, charges courantes...) et, depuis peu, de nouvelles procédures comptables ;
- Les dépenses relatives aux **subventions aux associations** sont stables.

## PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET COMMUNAL 2024

### Section de fonctionnement

➔ *Dépenses de gestion courante (personnel, assurances, énergie, fournitures diverses, subventions...)*

#### Dépenses

- **Personnel** : les charges de personnel s'élèvent à 2.217.469€
- **Charges à caractères général** (*gaz, électricité, combustibles, carburants, alimentation, fournitures diverses, entretien bâtiments/matériels, assurances...*) : 2.171.256,52€
- **Charges de gestion courante** : 680.061 €

Les dépenses principales correspondent notamment :

- aux subventions versées aux associations : 173.000 €
- contingent incendie (versé au SDIS) : 147.700 €
- subvention CCAS : 40.000 €

- **Charges financières** (*intérêts d'emprunts essentiellement*) : 190.800 €

Au total, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **6.377.038,52 €**.

#### Recettes

- **Taux d'imposition** (*pas d'augmentation depuis 12 ans*) : 1.827.200 €.
- **Dotations de l'Etat** : Dotation Générale Forfaitaire 428.557€ et Dotation de Solidarité Rurale 70.000€
- **Cotisation Foncière des Entreprises** (*ancienne taxe professionnelle*) : 608.000€
- **Produit lié au Casino** : 1.100.000€
- **Surtaxe sur les eaux minérales** : 80.000€
- **Autres produits de gestion courante** (*loyers, remboursements assurances...*) : 453.150 €.

Au total, les recettes de fonctionnement s'élèvent à **6.377.038,52 €**.

## Section d'investissement

➔ *Dépenses correspondant aux travaux et acquisitions diverses (véhicules, matériel...)*

### Dépenses

- **Opérations engagées sur l'année 2023, non finalisées :**

- Construction de la maison de santé pluridisciplinaire : 1.901.250€
- Mise en place d'une liaison entre les caméras de la ville et le commissariat : 160 726€

- **Opérations principales programmées en 2024 (liste non exhaustive) :**

- Mise aux normes du système de son au théâtre : 125 000€
- Réfection de toiture ancienne usine Billon : 125 000€
- Acquisition d'un silo à sel : 56 000€
- Achat d'une tractopelle : 60 000€
- Accessibilité hôtel de ville (rampe PMR et ascenseur) : 75 000€
- Amélioration énergétique école maternelle – début d'opération : 100 000€
- Réfection fresque Treserras – Place des anciens combattants d'Indochine : 42 000€
- Acquisition de véhicules (renouvellement de la flotte vieillissante) : 44 000€
- Travaux de voirie (goudronnage, reprise de voiries dans les hameaux...) : 150 300€
- Travaux SDE07\_Eclairage public : 85 000€ (enveloppe annuelle)
- Opérations courantes (*petit matériel services techniques, achats divers théâtre/bibliothèque/écoles, travaux d'entretien/réparation, mise en service piscine municipale et amélioration des équipements, mise en conformité, sécurité...*)

Au total, les dépenses d'investissement s'élèvent à **4.602.530,92 €**.

### Recettes

- **Ecriture comptable\_Autofinancement** : 969.664€
- **Amortissements** : 137.258€
- **Fonds de compensation taxe sur la valeur ajoutée (« récupération » TVA sur certaines opérations d'investissement)** : 240.000 €
- **Taxe d'aménagement** : 10.000€
- **Subventions (perçues dans le cadre d'opérations financées. Exemples : maison de santé, fresque Tresera, école maternelle...)** : 2.415.328 €
- **Emprunt** : 600.000 €

Au total, les recettes d'investissement s'élèvent à **4.602.530,92 €**.